

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	40 (1911)
Heft:	12
Rubrik:	Avis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

manière de faire à l'égard des maîtres, ses idées nébuleuses et utopiques, son mépris dédaigneux de tout ce qui a été fait avant lui, son incurie pour tout ce qui touche et intéresse les écoles, etc. Ce conflit fait grand bruit dans la partie allemande du canton de Berne.

Genève. — *Hygiène scolaire.* — Le comité central de la Société suisse pour l'Hygiène scolaire s'est réuni dernièrement à Genève pour liquider diverses affaires administratives. La prochaine assemblée aura lieu à Winterthour avec un seul objet à l'ordre du jour : Tribunaux pour enfants. Après l'assemblée du comité a eu lieu la deuxième assemblée générale. M. Zollinger, de Zurich, a présenté un rapport sur la question des *Concierges scolaires*. Les conclusions de ce rapport ont été adoptées. MM. Streit, Berne et Bastian, Genève, ont traité la question de « L'Hygiène, de la jeunesse au point de vue de la loi des fabriques ».

Tessin. — Cinq professeurs du gymnase et du lycée cantonal de Lugano sont démissionnaires en ce moment. La crise est provoquée, paraît-il, par l'insuffisance des traitements.

Allemagne. — Les universités d'Allemagne sont au nombre de 18, chiffre relativement faible, car, comparativement à la Suisse, l'Allemagne devrait compter 140 universités. Il est vrai que celle de Berlin se vante d'avoir 9,000 étudiants, celle de Leipzig 6,000 et celle de Munich 5,000.

Japon. — Ce pays compte actuellement 125,000 instituteurs et 5,600,000 élèves. L'école y est obligatoire.

Chine. — Le ministre de l'instruction publique de Chine a publié une ordonnance prescrivant dans les écoles primaires et secondaires l'enseignement de la gymnastique et du tir. Les écoles devront être pourvues de fusils légers dont le maniement sera enseigné par des instructeurs militaires.

AVIS

Monsieur le curé de Matran nous prie de faire remarquer aux instituteurs et aux institutrices que les deux opuscules (*Ravages de la Boisson et Devoirs des enfants*) qu'ils sont priés d'expliquer aux élèves et de faire pénétrer dans les familles, se vendent 25 centimes les deux réunis et que les commandes doivent être adressées à l'Imprimerie Saint-Paul, à Pérrolles, Fribourg.
